

Métropole  
du Grand Paris

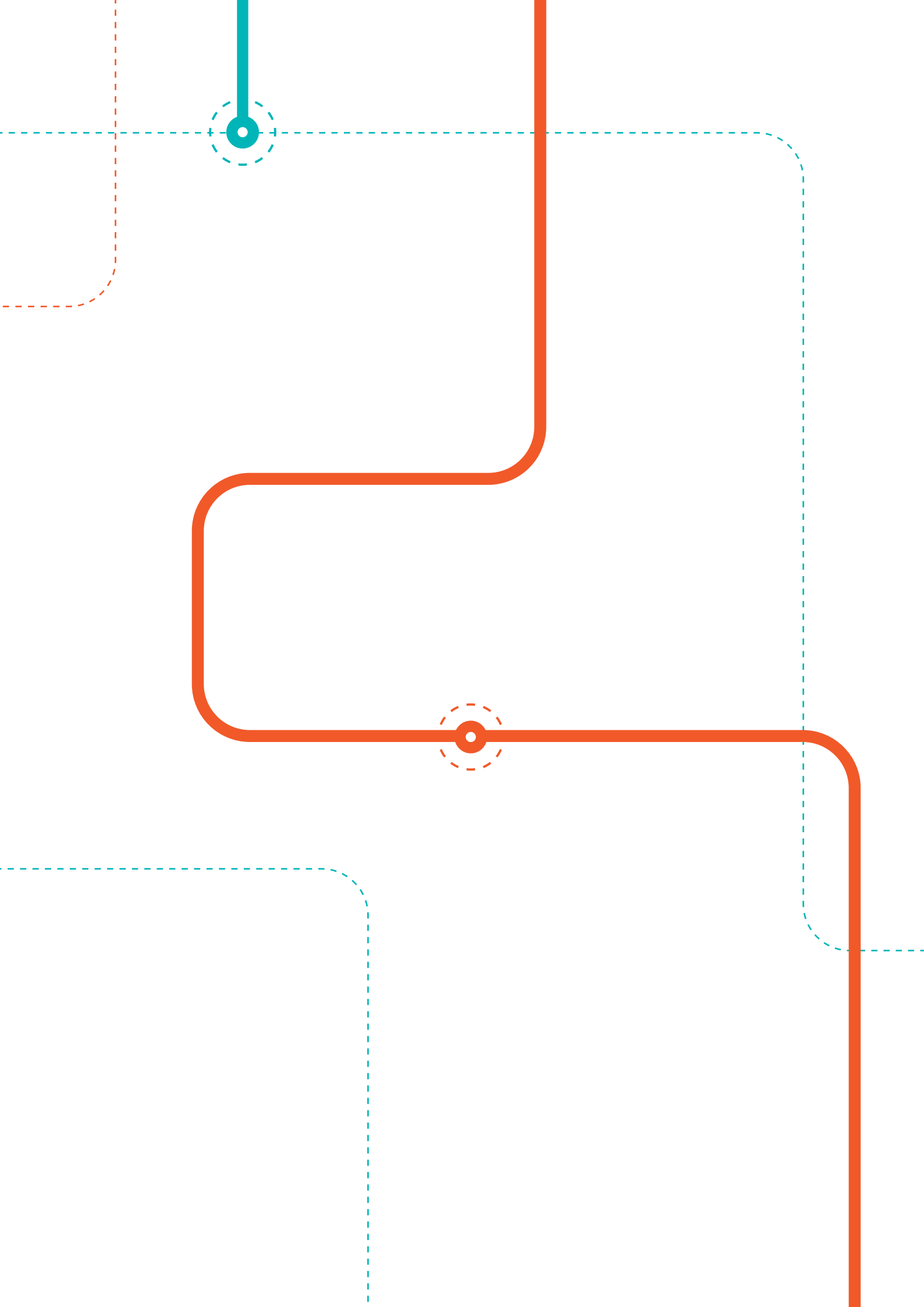


PLAN VÉLO  
MÉTROPOLITAIN

DOSSIER DE PRESSE

# Plan Vélo Métropolitain : CONSTRUIRE UN RÉSEAU CYCLABLE À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE

Août 2025



# SOMMAIRE

## 6 Chiffres-clés

### I. LE PLAN VÉLO MÉTROPOLITAIN

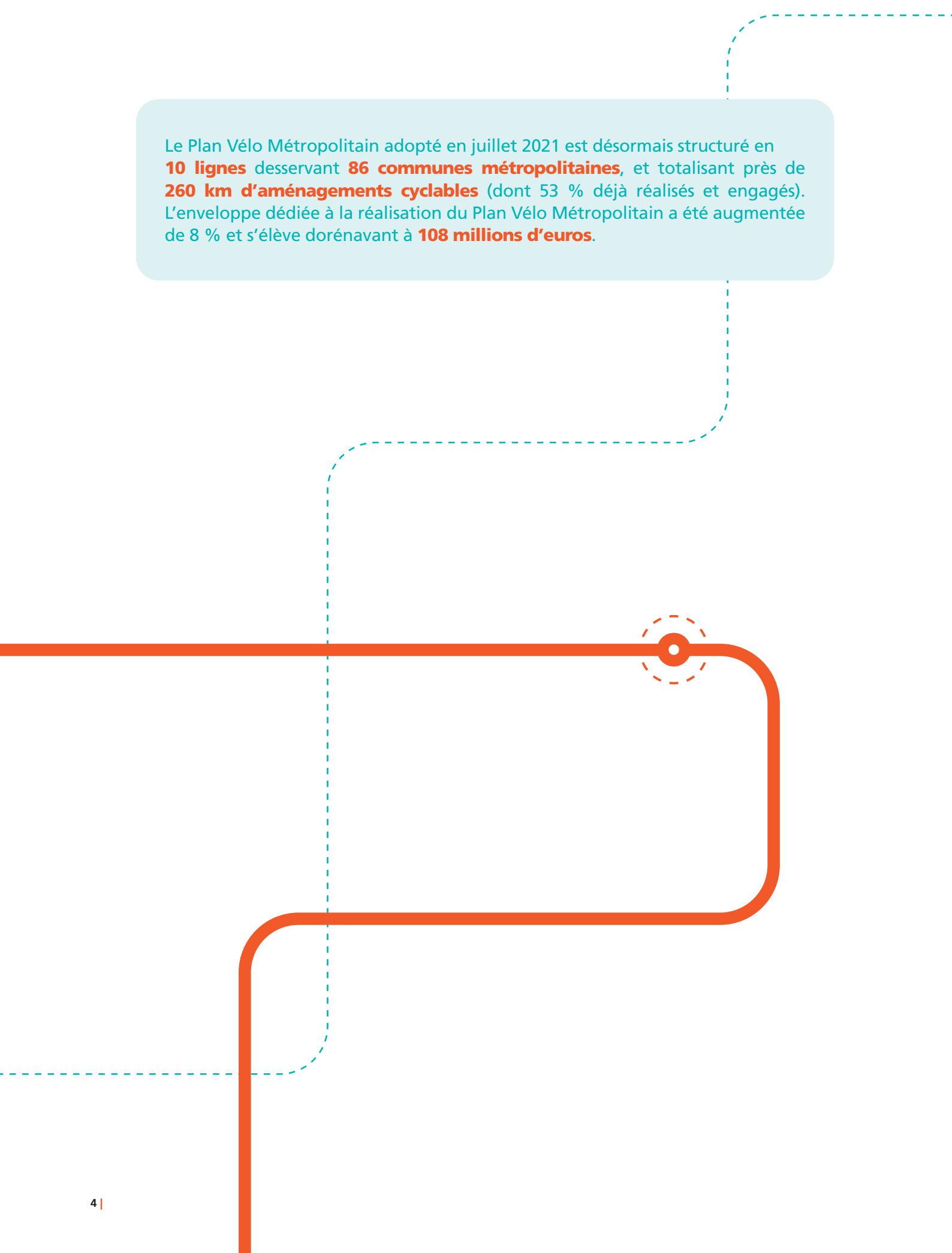
- 7 Les 5 enjeux du Plan Vélo Métropolitain
- 7 Des objectifs ambitieux
- 10 Focus sur les avancements
- 11 La «Méthode Vélo» de la Métropole du Grand Paris

### II. UN DÉPLOIEMENT DU SERVICE VÉLIB' À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

- 12 L'accompagnement des communes dans le déploiement de Vélib'
- 13 Les Jeux de Paris 2024, tremplin du Vélib' Métropolitain

### 14 III. UNE ACTION GLOBALE DE LA MÉTROPOLÉ EN FAVEUR DES MOBILITÉS DÉCARBONNÉES





Le Plan Vélo Métropolitain adopté en juillet 2021 est désormais structuré en **10 lignes** desservant **86 communes métropolitaines**, et totalisant près de **260 km d'aménagements cyclables** (dont 53 % déjà réalisés et engagés). L'enveloppe dédiée à la réalisation du Plan Vélo Métropolitain a été augmentée de 8 % et s'élève dorénavant à **108 millions d'euros**.

# ÉDITO



**Patrick OLLIER**

Président de la Métropole  
du Grand Paris



**Jean-Pierre BARNAUD**

Vice-président de la  
Métropole du Grand Paris  
délégué aux Mobilités  
et Circulations douces



**Jacques BAUDRIER**

Conseiller métropolitain  
délégué au Déploiement  
des Pistes Cyclables

La Métropole du Grand Paris met en oeuvre des politiques pour améliorer la qualité de l'air et favoriser la transition énergétique. Pour cela, elle a défini une stratégie affirmée pour atteindre la neutralité carbone en 2050, avec le Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM).

C'est dans ce cadre que, dès 2020, elle a mis en place un Plan Vélo Métropolitain ambitieux adopté en Conseil Métropolitain en 2021 et imaginé en partenariat avec l'APUR, l'Institut Paris Région (IPR), et le Collectif Vélo Île-de-France. Celui-ci réalise la jonction de tous les plans vélo coexistant sur son périmètre. Dès son lancement, ce plan s'est imposé comme un pilier structurant de la politique de mobilité durable de la Métropole. Pensé comme un levier d'amélioration du cadre de vie, il incarne une ambition forte : faire du vélo un mode de déplacement du quotidien, sûr et accessible à tous.

Depuis lors, le Plan Vélo Métropolitain a connu une progression constante, portée par un intérêt croissant des communes métropolitaines et des usagers, en particulier à la suite des Jeux de Paris 2024, premiers Jeux cyclables au monde. De fait, lors du Conseil Métropolitain du 11 juillet dernier, la Métropole a annoncé la création de 48 km de pistes cyclables supplémentaires, dont la création d'une nouvelle ligne de 21 km traversant l'Est de la Métropole. Cette nouveauté porte le Plan Vélo Métropolitain à 10 lignes, réparties sur 86 communes !

Outre la création d'infrastructures cyclables, la Métropole s'est résolument engagée dans le développement du vélo en libre-service, notamment par sa participation financière à l'AGEMOB qui déploie le service Vélib'. Ce dernier a ainsi pu s'étendre à 65 communes, au bénéfice de plus de 531 000 abonnés (+27% en 1 an).

La Métropole s'engage également par son soutien aux projets locaux en faveur de la mobilité active. Depuis 2016, 200 projets de mobilité douce ont été subventionnés, dans 90 communes, à hauteur de plus de 138 millions d'euros.

\*Agence Métropolitaine des Mobilités Partagées (ex SAVM, Syndicat Autolib' Velib' Métropole)

# CHIFFRES CLÉS

## LE PLAN VÉLO MÉTROPOLITAIN

EN 2025, LE PLAN VÉLO MÉTROPOLITAIN C'EST :

**10 axes**

sécurisés et continus

**86 communes**

concernées, soit + de 66% des communes de la Métropole

**260 km**

d'aménagements cyclables au total

EN 2023 C'ÉTAIT :

9 axes / 70 communes / 230 KM

EN 2021 C'ÉTAIT :

8 axes / 65 communes / 195 Km

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF ET EFFICACE :

**10 ans**

pour accompagner la mise en œuvre

**108 M€**

d'investissements prévus par la Métropole du Grand Paris

**53 %**

d'aménagements déjà réalisés et engagés

## UNE ACTION GLOBALE DE LA MÉTROPOLE EN FAVEUR DES MOBILITÉS DÉCARBONNÉES

DEPUIS 2016, TOUS INVESTISSEMENTS CONFONDUS (PLAN VÉLO MÉTROPOLITAIN, SOUTIEN AU SYNDICAT AGEMOB, FONDS MÉTROPOLITAIN DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS, FONDS D'INVESTISSEMENT MÉTROPOLITAIN...), LA MÉTROPOLE A DÉJÀ MIS EN ŒUVRE :

**200 projets**

de mobilité décarbonée subventionnés, dans

**90 communes**

à hauteur de

**138 M€**

notamment dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain et du financement des équipements structurants.

# I. PLAN VÉLO MÉTROPOLITAIN



## LES 5 ENJEUX DU PLAN VÉLO MÉTROPOLITAIN

Le Plan Vélo Métropolitain adopté en juillet 2021 à l'unanimité du Conseil métropolitain définit un réseau cyclable structurant à l'échelle de la Métropole, en complémentarité des autres aménagements cyclables et ce, en lien avec les différents gestionnaires d'infrastructures.

- ⊙ Des axes structurants d'échelle métropolitaine en carence d'aménagements cyclables, en radiales pour assurer la liaison entre Paris et sa banlieue, et en rocade,
- ⊙ Des axes répondant à une demande et un besoin des Métropolitains déjà affirmés,
- ⊙ Des axes en phase avec la programmation et la planification des maîtres d'ouvrage métropolitains en matière d'aménagements cyclables,
- ⊙ Des axes en complément de la démarche des autres acteurs publics en matière de planification cyclable,
- ⊙ Des axes assurant la liaison de polarités urbaines et de centralités importantes (gares, pôles d'emplois, équipements, parcs...).

## DES OBJECTIFS AMBITIEUX

La Métropole du Grand Paris s'est fixée des objectifs ambitieux pour encourager le déplacement à vélo dans ses communes :

- ⊙ Multiplier par 4 la part du vélo entre 2015 et 2028
- ⊙ Atteindre 12% de part modale d'ici 2030
- ⊙ Atteindre 15% de part modale d'ici 2050

# CARTE DU PLAN VÉLO MÉTROPOLITAIN

## 10 LIGNES POUR CONSTRUIRE UN RÉSEAU CYCLABLE À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE

### LIGNE 1

De Rueil-Malmaison  
à Noisy-le-Grand > 33 km

### LIGNE 2

Tronc Issy RER  
à Saint-Denis Porte de Paris  
> 15 km

Branche Saint-Denis Porte de Paris  
à Gennevilliers Les Courtilles > 5 km

Branche Saint-Denis Porte de Paris  
à Argenteuil (mairie) > 13 km

### LIGNE 3

De Paray-Vieille-Poste  
à Saint-Denis > 24 km

NOUVEAU

Prolongement jusqu'à  
Juvisy-sur-Orge > 4 km

Prolongement jusqu'à  
Viry-Châtillon > 5 km

### LIGNE 4

De Bourg-la-Reine  
à Limeil-Brévannes > 34 km

### LIGNE 5

De L'Hay-les-Roses à Bobigny  
> 28 km

### LIGNE 6

De Créteil à Aulnay-sous-Bois  
> 33 km

### LIGNE 7

De Boulogne-Billancourt  
à Joinville-le-Pont > 26 km

### LIGNE 8

De Paris/Gambetta  
à Rosny-sous-Bois > 8 km

### LIGNE 9

De Sucy-en-Brie  
à Marolles-en-Brie > 9 km

NOUVEAU

### LIGNE 10

De Paris / Opéra  
à Tremblay-en-France > 21 km





### Lignes

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Lignes complémentaires

— — — —

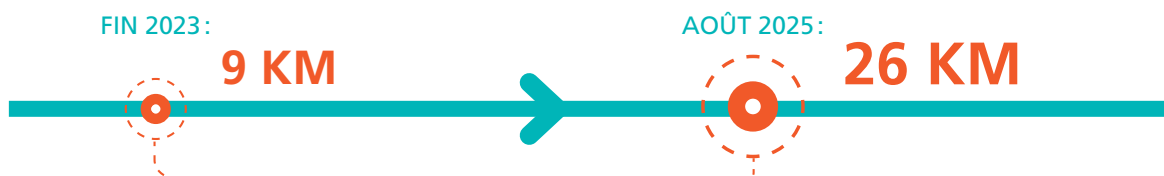
— Réseau Vélo Île-de-France

— Équipements structurants en cours

— Équipements structurants terminés

## FOCUS SUR LES AVANCEMENTS

### PRÈS DE 26 KM D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES FINANCÉS PAR LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DÉJÀ RÉALISÉS



- **12 projets portés par la Ville de Paris, totalisant 15 km** : avenue de Clichy / avenue de Saint-Ouen, avenue Gambetta (Est), Pont de la Concorde, Boulevard Pasteur, rue Tronchet / rue du Havre, Grands Boulevards (entre Place de la République et boulevard des Italiens) / rue de Charenton / rue de Vaugirard / rues de la Chapelle & M. Dormoy / boulevard Malesherbes (entre Hausmann et Courcelles) / rue Belgrand / Bd de l'Hôpital.

- **6 projets portés par le Département de la Seine-Saint-Denis totalisant 3,7 km** : RD 14 (avenue Michelet) à Saint-Ouen, RD 37 (avenue Gabriel Péri) à Montreuil, RD 29 (avenue de Stalingrad) à Stains, RD 410 (entre la place de la République et la rue Rosa Parks) à Saint-Ouen, Place Pleyel à Saint-Denis.

- **4 projets portés par le Département du Val-de-Marne totalisant 2,6 km** : RD 154 (avenue de la Liberté) à Charenton-le-Pont, RD 204 (avenue Descartes) à Limeil-

Brévannes, carrefour Pompadour à Créteil, et RD233, à Ormesson-sur-Marne.

- **2 projets de 1,5 km porté par Grand Orly Seine Bièvre** : le long de l'aqueduc de la Vanne à Paray-Vieille Poste et le boulevard Chastenet de Géry à Villejuif.

- **1 projet de 0,6 km porté par Plaine Commune** : rue du Canal à Saint-Denis.

- **1 projet de 0,9 km porté par la Ville de Rueil-Malmaison** : rue Albert 1<sup>er</sup>.

- **1 projet de 0,6 km porté par la Ville de Nanterre** : rue Noël Pons.

- **2 projets portés par la Ville des Lilas totalisant environ 1 km** : boulevard du général Leclerc de Hauteclouque et boulevard de la Liberté.

- **1 projet de 0,4 km porté par la Ville de Vincennes** : rue des Laitières.

### BIENTÔT PRÈS DE 11 KM D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES SUPPLÉMENTAIRES

- **1 projet de 1,5 km porté par la Ville de Paris** : Boulevard Hausmann (entre Italiens et Malesherbes).

- **2 projets de 0,8 km portés par le Département de la Seine-Saint-Denis** : RD41 à Montreuil, Noisy-le-Sec et Romainville, RD943 à Clichy-sous-Bois.

- **1 projet de 100 m porté par la Ville des Lilas** : Anciens Combattants.

- **2 projets portés par le Département du Val-de-Marne totalisant 1,7 km** : RD6 à Charenton, RD4 (avenue des Canadiens) à Joinville-le-Pont.

- **1 projet de 5 km porté par le Département des Hauts-de-Seine** : RD 920 (avenue Aristide

Briand) à Bourg-la-Reine, Bagneux, Montrouge, Arcueil et Cachan.

- **1 projet de 300 m porté par Grand Orly Seine Bièvre** : boulevard Chastenet de Géry.

- **1 projet de 200 m porté par Plaine Commune** : Rue Gabriel Péri à Saint-Denis.

- **1 projet de 1,1 km porté par la Ville de Vincennes** : rue de la Jarry et rue des Meuniers.

- **1 projet de 830 m porté par la Ville de Villeneuve-la-Garenne** : avenue Georges Pompidou et rue Nelson Mandela.

Et près de 17 km d'aménagements cyclables dont les travaux débiteront prochainement.

# LA « MÉTHODE VÉLO » DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Pour mettre en oeuvre le Plan Vélo Métropolitain, la Métropole du Grand Paris s'appuie sur une démarche multi partenariale :

## LES COMITÉS D'AXES

Chaque ligne est pilotée par un comité d'axe, instance politique qui réunit l'ensemble des collectivités concernées (communes, Établissements Publics Territoriaux et Départements), la Région Île-de-France, la Préfecture de Région, et les partenaires de la Métropole du Grand Paris dans le cadre de cette démarche (IPR, APUR et Collectif Vélo Île-de-France).

Les comités d'axes sont directement animés par la Métropole du Grand Paris.

Ils ont pour objet :

- De partager l'état d'avancement des projets cyclables compatibles avec les tracés de la ligne du Plan Vélo Métropolitain concernée,
- D'échanger sur de possibles évolutions de tracés : en tant qu'alternatives de tracé, et/ou en tant que compléments de tracés.

La Métropole du Grand Paris ambitionne de réunir chaque comité d'axe tous les 18 mois environ.

La Métropole du Grand Paris a installé le comité d'axe des 9 premières lignes du Plan Vélo Métropolitain. La deuxième session de comités d'axes a démarré en 2024 et se poursuit en 2025. Il reste à installer le comité d'axe de la ligne 10, votée en juillet 2025.

## LES RÉUNIONS TECHNIQUES

Chaque comité d'axe est précédé et suivi de réunions techniques.

Animées par la Métropole du Grand Paris, elles sont des temps d'échanges entre services partenaires, sur un tronçon considéré.

Dans la mesure du possible, des visites de terrain à vélo sont organisées sur le tronçon d'itinéraire en question.

**À août 2025, plus de 100 réunions techniques se sont tenues.**

### NOUVEAU

## LA MÉTROPOLE SE LANCE DANS LA MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Portée par l'ambition de doubler les réalisations du Plan Vélo Métropolitain, la Métropole souhaite désormais se positionner, en tant que soutien technique aux maîtrises d'ouvrage du périmètre métropolitain (communes, EPT, départements) dans leurs projets d'aménagements cyclables.

La Métropole pourra dorénavant apporter une expertise technique renforcée, permettant de solutionner des difficultés d'aménagement sur les itinéraires prioritaires et de réaliser, en lieu et place des maîtres d'ouvrage, lesdites études. En effet, des sections prioritaires pour la Métropole sur le Plan Vélo Métropolitain sont actuellement à l'arrêt faute de capacité d'études ou du fait de contraintes techniques. Les solutions à ces contraintes pourraient émerger des études envisagées sous la maîtrise d'ouvrage de la Métropole.

Pour cela, la Métropole du Grand Paris se dote d'un marché d'assistance technique lui permettant de mobiliser les ressources nécessaires. La Métropole n'étant pas gestionnaire de voirie, la poursuite du projet à l'issue des études sera portée et sous la seule responsabilité du gestionnaire de la voie ou du délégataire de sa compétence.

## II. UN DÉPLOIEMENT DU SERVICE VÉLIB' À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

### L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LE DÉPLOIEMENT DE VÉLIB'

Vélib' Métropole, plus grand service public de vélos en libre-service au monde, témoigne de la volonté des Maires et de la Métropole du Grand Paris de répondre aux enjeux d'attractivité métropolitaine, de lutte contre la pollution de l'air et de bruit. Le succès de ce service repose sur sa continuité et son maillage.

La participation financière de la Métropole, à hauteur d'environ 7 millions d'euros en 2025 à l'Agence Métropolitaine des Mobilités Partagées (AGEMOB) a permis le déploiement de 1 507 stations dans 65 communes.

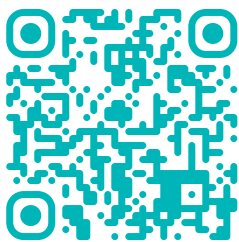
Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, le service compte plus de **531 000 abonnés annuels** et plus de 343 000 usagers occasionnels dans le mois. **158 millions de kilomètres** ont été parcourus en 2024.

La Métropole du Grand Paris veille à une articulation pertinente entre :

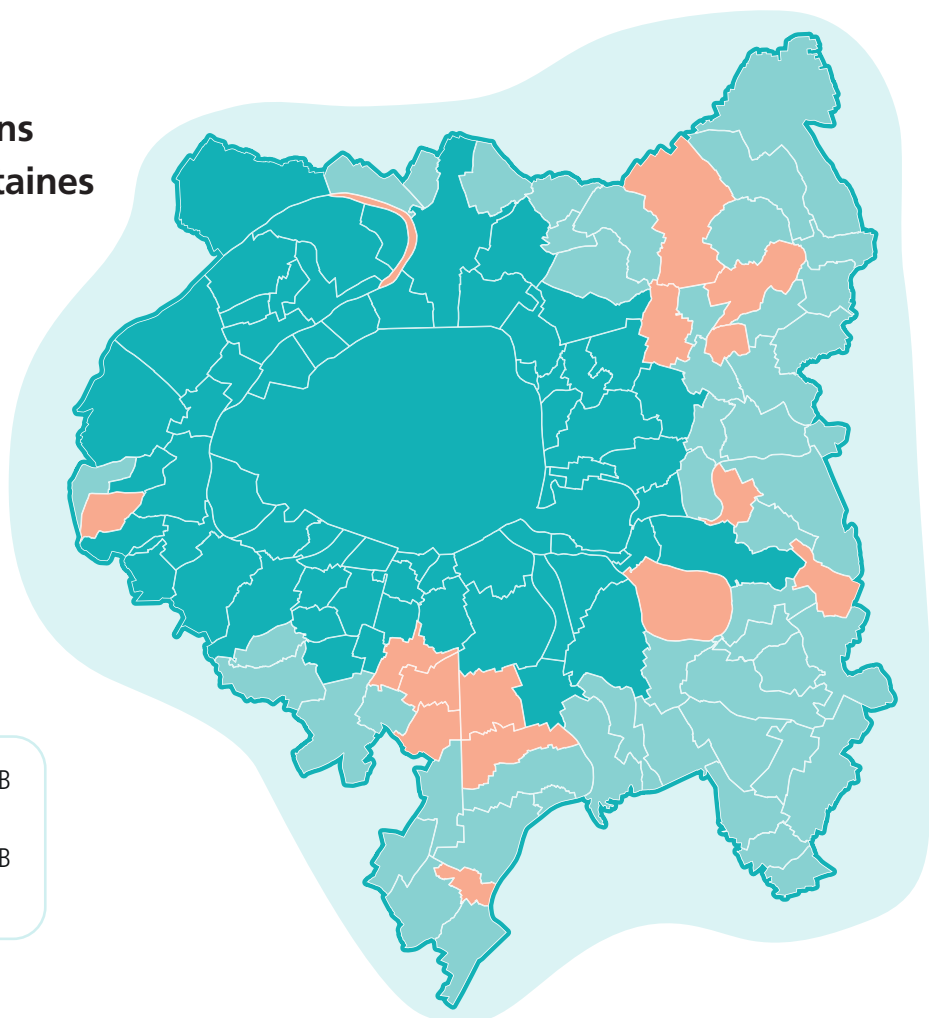
- Le déploiement de nouvelles stations Vélib' d'une part,
- Et la mise en oeuvre progressive du Plan Vélo Métropolitain d'autre part.

### CARTE DU SERVICE VÉLIB' DANS LA MÉTROPOLE

**1 507** stations Vélib' dans  
**65** communes métropolitaines



ACCÉDEZ AU DÉTAIL DES  
STATIONS VÉLIB' INSTALLÉES  
DANS LA MÉTROPOLE



- Communes adhérentes à l'AGEMOB et équipées de stations Vélib'
- Communes adhérentes à l'AGEMOB et non-équipées de stations Vélib'

# LES JEUX DE PARIS 2024, TREMPIN DU VÉLIB' MÉTROPOLITAIN

Face au défi qu'a constitué la mobilité durant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Métropole du Grand Paris s'est pleinement engagée pour simplifier les déplacements des Métropolitains et des visiteurs.

À ce titre, la Métropole a participé au déploiement **d'offres de stationnement cyclable** sur son périmètre, en apportant un soutien financier à travers un budget de 2 M€ dédié à hauteur de :

- ⊙ **660 000 €** à Plaine Commune et au Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis pour la création de **1 100 places de stationnement pérenne**, dans une logique d'héritage, au Stade de France et au Parc Georges Valbon,
- ⊙ **606 500 €** à Paris 2024 pour la mise en place de **près de 5 000 places de stationnement vélos sécurisé**,
- ⊙ **700 000 €** pour des stations géantes Vélib' éphémères accompagnées d'une présence humaine aux abords des sites Olympiques.

Par ailleurs, la Métropole du Grand Paris a également participé financièrement à hauteur de 3,7 millions d'euros à la création

**d'aménagements d'itinéraires cyclables** assurant l'accès à des sites Olympiques et Paralympiques :

- à Paris: Boulevard Malesherbes, Boulevard Haussmann, Porte de la Chapelle, rue Marx Dormoy et rue La Chapelle et l'Installation d'un pont flottant sur le canal Saint-Denis, pour la desserte cyclable du Stade de France / Centre Aquatique Olympique,
- ainsi qu'en Seine-Saint-Denis: aménagement de la rive droite du canal Saint-Denis à Aubervilliers et Saint-Denis, boulevard Victor Hugo à Saint-Ouen, avenue Paul Vaillant Couturier à la Courneuve.

Enfin, pour compléter l'offre Vélib' déjà présente sur le territoire métropolitain, **des stations Vélib' éphémères** ont été installées :

- ⊙ Pendant les Jeux Olympiques:
  - 14 stations ont été mises en service sur 10 sites de compétition, pour un total de 3 600 places au cumul;
- ⊙ Pendant les Jeux Paralympiques:
  - 10 stations ont été mises en service sur 8 sites de compétition, pour 2 400 places au cumul.

## UNE FRÉQUENTATION RECORD PENDANT LES JEUX DE PARIS 2024 !

- ⊙ Pendant les Jeux Olympiques:
  - **2,5 millions d'usagers** soit + 28% en comparaison avec 2023 à la même période,
  - Pour les stations géantes : Plus de 41 000 trajets entre le 24 juillet et le 4 août, soit plus de 1 600 utilisateurs par jour ;
- ⊙ Pendant les Jeux Paralympiques:
  - **2 millions d'usagers**, soit + 3,5% en comparason avec 2023 à la même période,
  - Pour les stations géantes : Plus de 12 000 trajets entre le 29 août et le 8 septembre, soit près de 1 200 utilisateurs par jour ;
- ⊙ Au total sur l'ensemble des Jeux de Paris 2024:
  - 4,5 millions de trajets ont été réalisés à Vélib', soit +17,5% en comparaison avec 2023 à la même période,
  - Plus de 214 000 trajets directement en lien avec les Jeux,
  - 54 044 trajets depuis ou vers les stations géantes.



*Inauguration de la station Vélib' géante éphémère de Saint-Denis pendant les Jeux de Paris 2024 par Pierre-Antoine MOLINA, Patrick OLLIER, Mathieu HANOTIN et Sylvain RAIFFAUD.*

### III. UNE ACTION GLOBALE DE LA MÉTROPOLE EN FAVEUR DES MOBILITÉS DÉCARBONNÉES

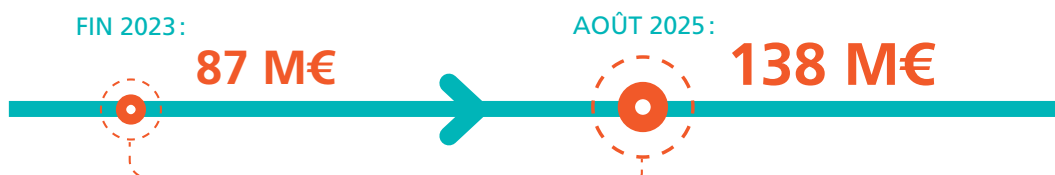
Outre les investissements dans le cadre du Plan Vélo Métropolitain, la Métropole a également approuvé plusieurs soutiens financiers, notamment au titre :

- du Fonds d'Investissement Métropolitain,
- du Fonds Métropolitain des Équipements Structurants,
- du Pacte État-Métropole (projets de continuité cyclables au niveau de la Porte de la Villette, de la Porte de Châtillon, ou encore de la Porte d'Italie).

Ces subventions ont servi notamment au déploiement de pistes cyclables, mais également à la réalisation de 12 équipements structurants dans la Métropole (voir carte page 9). Un 13ème équipement structurant a quant à lui été réalisé directement sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris : le franchissement du Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris.

En complément, la politique cyclable de la Métropole du Grand Paris passe également par des partenariats bilatéraux avec les Départements et avec l'Établissement Public de Paris La Défense. Ainsi le Conseil Métropolitain a adopté des subventions dans le cadre de ses conventions de coopération avec le Département de la Seine-Saint-Denis, le Département du Val-de-Marne et l'Établissement Public de Paris La Défense.

#### ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS



DEPUIS 2016,  
200 PROJETS  
DE MOBILITÉ DOUCE  
SUBVENTIONNÉS,  
DANS 90 COMMUNES,  
À HAUTEUR DE  
138 MILLIONS D'EUROS

2,6 M€

pour 12 projets  
au titre du Pacte  
État-Métropole

75 M€

pour 12 projets  
de franchissement  
au titre du Fonds  
Métropolitain  
des Équipements  
Structurants

28 M€

déjà engagés pour 61 projets  
d'aménagements cyclables au  
titre du Plan Vélo Métropolitain

4.7 M€

pour 1 projet dans le cadre de la  
convention de partenariat stratégique  
Métropole - Paris La Défense

2,3 M€

pour 10 projets dans le cadre  
de la convention de partenariat  
Métropole-Département  
de Seine-Saint-Denis

2,5 M€

pour 2 projets dans le cadre  
de la convention de partenariat  
Métropole-Département du  
Val-de-Marne

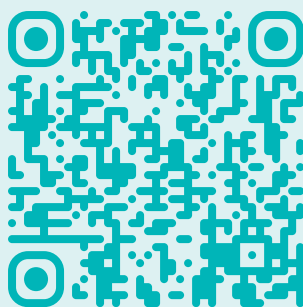
23,3 M€

pour 102 projets au titre  
du Fonds d'Investissement  
Métropolitain



L'élaboration du Plan Vélo Métropolitain s'est faite en partenariat avec l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme), l'Institut Paris Région (IPR), l'Agence Métropolitaine des Mobilités et le Collectif Vélo Île-de-France, groupement de 42 associations et fédérations cyclistes dans plus de 80 villes, de près de 8000 adhérents.

Scannez ce QR code pour plus d'informations



#### CRÉDITS PHOTO

©Métropole du Grand Paris, ©Istock, ©Envato

#### IMPRIMEUR

PeriGraphic – 45-47 av. Pierre Brossolette, 92120 Montrouge

#### MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

15-19 avenue Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS – Tél. 01 82 28 78 00

[www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)

#### CONTACT PRESSE

Mail : [presse@metropolegrandparis.fr](mailto:presse@metropolegrandparis.fr)

